



## CONDITIONS ET REGLEMENT

### 1/ Jours et horaires de l'évènement

Tous les mercredis (sauf vacances scolaires) de 16h à 18h

Tous les samedis (sauf vacances scolaires) de 14h45 à 16h45

### 2/ Détail de la prestation

Au programme, 1 heure de jeux aquatiques et ludiques préparés et encadrés par un maître-nageur diplômé.  
Puis, un goûter à la charge des parents. (Gâteaux, friandises, boissons, assiettes, couverts et gobelets jetables, pas de cotillons genre confettis ou sarbacane)

### 3/ Modalités pour la location de la salle de réunion

Le parent responsable de l'évènement doit se présenter à la piscine au moins 15 minutes avant. Un état des lieux sera effectué avant et après la fête. Un chèque de caution de 100 € (à l'ordre du trésor public) vous sera demandé, puis restitué sous réserve d'aucune dégradation.

Possibilité de décorer la salle à la charge de la famille

### 3/ Capacité d'accueil

Le groupe comprendra entre 6 et 12 enfants maximum âgés de 6 à 12 ans.

Au moins 1 adulte accompagnant (tenue de bain obligatoire).

Les enfants doivent savoir nager. Deux enfants autonomes avec ceinture seront admis parmi le groupe.

#### habillement à apporter

Maillot de bain (shorts, bermudas, caleçons interdits)

Bonnet obligatoire

Shampooing, gel douche, serviette, lunette de piscine conseillée

## 4/ Conditions d'inscription

Fiche d'inscription dûment remplie et signée.

Nous vous conseillons d'acheter les places avant l'évènement de façon à ne pas perdre de temps le jour J.

## 5/ Conditions financières

Enfants résidents à Castelnaudary : **7.30 euros**

Enfants non-résidents **9.30 euros**

Gratuit pour l'enfant qui fête son anniversaire

Le paiement est à effectuer lors de l'inscription, à la caisse de l'espace aquatique.

Règlement en espèces, CB, chèque bancaire, chèque ANCV

Le tarif comprend l'encadrement de la baignade, la prestation animation par un maître-nageur diplômé ainsi que la location de la salle de réunion.

## 6/ Règlementation

Vous devez rigoureusement respecter le règlement intérieur de la piscine, affiché dans la vitrine à l'accueil.

En cas de dégradation volontaire du matériel utilisé lors de l'animation, celui-ci devra être remplacé aux frais de l'utilisateur.

En cas d'aléa technique, sécuritaire ou sanitaire, des séances peuvent être annulées. Possibilité de reporter sous réserve que le planning nous le permette.





## FORMULAIRE DE DEMANDE

**Nom et prénom du représentant légal de l'enfant**

.....

**Adresse postale**

.....

**Adresse mail**

.....

**Numéro de téléphone**

.....

**Nom et prénom de l'enfant qui fête son anniversaire**

.....

**Noms et prénoms des enfants invités**

1/.....	nageur	oui	non
2/.....	nageur	oui	non
3/.....	nageur	oui	non
4/.....	nageur	oui	non
5/.....	nageur	oui	non
6/.....	nageur	oui	non
7/.....	nageur	oui	non
8/.....	nageur	oui	non
9/.....	nageur	oui	non
10/.....	nageur	oui	non
11/.....	nageur	oui	non
12/.....	nageur	oui	non

**DATE DE L'ANNIVERSAIRE**

.....

Je soussigné ....., accepte les conditions et le règlement cités précédemment.

Fait à Castelnau-dary, le : .....

Visa pour acceptation du représentant légal